

Bulletin Municipal de **BOURGOUGNAGUE**

Numéro 9 - Avril 2016



CIRK é ZIK
Édition 2015
Un grand merci à
tous les bénévoles !

EDITORIAL

Le printemps est déjà là, pourtant il nous reste un goût amer après un hiver tragique. Cela a débuté par les attentats du 13 Novembre à Paris et dernièrement ceux de Bruxelles faisant plus d'une centaine de morts et près de cinq cent blessés graves. Mais de la douleur morale, combien en souffrent? La faute à qui? Je n'ai pas de réponse. Je ne peux que compatir, mais je ne sais quelle serait ma réaction si un de mes proches avait succombé à ces lâches massacres. Je ne veux pas croire qu'ils puissent être revendiqués par un Dieu quel qu'il soit. Aussi je crois peut être naïvement que ce n'est pas en stigmatisant telle ou telle religion, mais en se rassemblant tous, que l'on pourrait lutter contre cette barbarie.

Pour en revenir à notre commune, 2015 fût une année très riche, Cirk & zik fût une réussite, incontestablement le plus abouti depuis sa création. Outre le beau temps, les spectacles de Bastid'art, le public record, il faut souligner l'organisation parfaite grâce à tous nos bénévoles. Franchement, un grand merci, vous avez porté haut les couleurs de notre commune. Je ne voudrais pas passer sous silence les décorations de Noël qui ont illuminé notre village durant les fêtes de fin d'année. Je remercie particulièrement nos quatre nouveaux conseillers qui, à partir d'un budget alloué par l'ensemble du conseil municipal, ont commandé et installé ces décors qui nous ont valu de très nombreuses félicitations.

Pour ceux qui est des réalisations municipales nous avons terminé le parking en bas du jardin, ainsi que la fin de l'aménagement du jardin d'Hilaria. La mise au norme de notre salle des fêtes est en cours et devrait s'achever dans le courant de l'année.

Pour 2016 il sera fait une place importante à la sécurité, d'abord par la mise en place de radars pédagogiques et surtout par la fermeture de l'accès au parking par la route départementale. Désormais nous y accèderons par la voie communale située derrière la mairie.

Je vais terminer mes propos en souhaitant que la dynamique et l'esprit de rassemblement que nous avons dans notre commune perdure et puisse se transmettre au monde entier, pour un avenir plus en paix.

Jean-Marie CONSTANTIN, le Maire

SOMMAIRE

Vie municipale

Page 2 : Editorial
Page 3 : Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal

La parole aux Associations

Page 7 : Les Heures d'Argent
Page 8 : Les Amis du Patrimoine
Page 8 : Pour Freyja et tous les Autres
Page 9: Lo Vilatge

Votre année 2015

Page 12 : Randonnée des Ecoles
Page 13 : L'aventure CIRK é ZIK
Page 18: Randonnée des Treize Clochers
Page 19 : La MFR
Page 21 : La célébration du 11 Novembre
Page 21 : Nouvelles décorations de Noël
Page 22 : Le Noël de nos aînés
Page 23 : le Noël de l'équipe municipale
Page 23 : Le sportif méritant
Page 23 : Les Burgondiales

Actualités 2016

Page 24 : Les Bourgondiales pour tous

Un peu d'histoire...

Page 25 : le centième anniversaire de la Première Guerre Mondiale (2ème Episode)
Page 28 : Le peintre MASUTTI

Infos pratiques

Page 29 : Infos Mairie - Etat Civil - Agenda
Page 30 : Tarifs location
Page 30 : Don du sang
Page 31 : Téléalarme
Page 31 : Aménagements paysagers
Page 32 : Tableau des Associations

COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

M. CONSTANTIN Jean-Marie, Mme DEMARET Juliette, Mme DUPOUX Isabelle, M. JEGU Serge, M. KHALIL-SPEZIALI Iliès, M. LEYGUES Damien, Mme MARBOUTIN Véronique, M. PRUNET Pierre, M. RIGAUD Jean-Claude, Mme ROMAIN Katy.

SÉANCE DU 10 MARS 2015

Examen et vote du compte de Gestion 2014

Le compte de gestion établi par M. le percepteur de Miramont de Guyenne à la clôture de l'exercice est voté.

Vote du compte Administratif 2014

Fonctionnement : Dépenses : 102 780,92 €,
Recettes : 397 510,29 €
Investissement : Dépenses : 21 414,71 €,
Recettes : 82 899,47 €

Affectation du résultat 2014

Suite au vote du C.A. et présentation des restes à réaliser, l'affectation du résultat est la suivante :
Restes à réaliser : Dépenses : 229 243,72€, Recettes : 18 365,85€
Excédent en fonctionnement reporté (002):145 336,26€
Excédent en investissement reporté (001) : 61 484,76€
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 149 393,11 €
Soit un résultat Excédent au 31/12/14 : 294 729,37 €

Syndicat EAU47

La commune donne son accord pour l'adhésion de la commune de PINDERES au Syndicat EAU47 et l'adhésion et le transfert de la compétence assainissement collectif pour la commune de LEYRITZ MONCASSIN et la commune de SAUMEJEAN au Syndicat EAU47

Examen des demandes de subvention.

M. le Maire énonce les différentes demandes de subvention, dont la liste récapitulative se trouve dans l'annexe IV du Budget primitif 2015.

Le Conseil municipal rappelle que la subvention Voyages Socio-Educatifs est accordée par tranche de 50€, aux enfants résidants sur la commune, pour toute sortie pédagogique avec nuitée. Les parents désireux de bénéficier de cette aide, doivent porter à la Mairie un Relevé d'Identité Bancaire et l'attestation de l'école indiquant la participation de l'enfant à la sortie.

M. le maire rappelle que cette année la commune accueille de festival Cirk et Zick, le samedi 6 juin 2015 et propose qu'une subvention exceptionnelle de 2000€ soit votée pour contribuer au financement d'une partie de cette journée.

Le Conseil municipal adopte et vote pour l'ensemble des demandes de subvention un montant total de 9 400 €.

Vote des quatre taxes locales 2014.

Monsieur le Maire présente à son Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition pour l'année 2015 des taxes directes locales, préétabli par le centre départementale d'assiette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire la fiscalité précédemment votée en 2014 à savoir :

Taxe d'habitation	= 6,52 %
Taxe foncier bâti	= 3,99 %
Taxe foncier non bâti	= 20,84 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	= 12,29 %

Vote du budget primitif 2015.

M. le Maire présente le budget primitif en détail. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote le budget primitif 2015 comme suit :

Fonctionnement : dépenses/recettes : 274 436,26 €
Investissement : dépenses : 233 300,57 € (y compris les R.A.R.)
Investissement, recettes : 333 300,57 € (y compris les R.A.R. et suréquilibre de 100 000,00 €)

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

Signature de la convention de partenariat avec l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) « Fondation Soussial » pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2019.

Aide de l'agence EAU47 pour la réhabilitation des assainissements non collectifs

Information aux administrés de l'existence d'un programme d'aide où les propriétaires peuvent bénéficier d'une aide pour la réhabilitation de leur assainissement. Cette aide est plafonnée à 4200€ ou 80 % du montant total des travaux si ce dernier n'excède pas 5250 € par installation.
Les coordonnées des personnes intéressées par ce programme ont été adressés au Syndicat en juin 2015.

Cérémonie du 19 mars

Le Comité local de Lauzun de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA) organise une cérémonie Commémorative du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie à BOURGOUNAGUE le jeudi 19 mars à 11h15 avec dépôts de gerbes, discours et décorations.

Conventionnement pour le temps périscolaire, pour les enfants scolarisés à l'école de Miramont de Guyenne et l'Amicale Laïque

Conventionnement pour le temps périscolaire proposé par l'Amicale Laïque pour l'école de Miramont de Guyenne, afin que les familles de Bourgougnague puissent bénéficier des mêmes tarifs que les familles de la commune de Miramont de Guyenne.

Participation aux frais de restauration scolaire pour les enfants scolarisés à l'école de Miramont de Guyenne et la commune de Miramont

Participation financière aux frais de restauration scolaire, afin que les familles de Bourgougnague puissent bénéficier des mêmes tarifs que les familles de la commune de Miramont de Guyenne.

Modalité de prise en charge des frais de repas des artistes et techniciens pour le festival Cirk et zick du 6 juin 2015 à Bourgougnague.

Financement des repas des artistes et des techniciens, sous réserve que leurs inscriptions nominatives aient été fournies avant le 15 mai 2015.

Matérialisation de l'arrêt de bus au bourg.

Financement des travaux de peinture au sol, matérialisés par des zébras afin que les automobilistes ne stationnent plus sur l'emplacement de l'arrêt de bus.

Travaux Halle/Garage

Présentation du devis pour la suite de l'aménagement de la halle/garage et la création d'une ouverture de la cuisine vers le garage.

Entretien des espaces verts de la commune

Monsieur le maire présente au conseil municipal, les différents devis pour l'entretien des espaces verts de la commune pour l'année 2015.

Compteur eau à l'église

M. le maire informe le conseil municipal que le compteur d'eau à l'église a été posé et précise que la pose du branchement en eau potable a été prise en charge à 100% par le syndicat EAU47 soit l'économie de 1 118,58€.

SÉANCE DU 19 MAI 2015

Subvention exceptionnelle au collège de Miramont de Guyenne dans le cadre de l'Option Découverte Professionnelle.

Une subvention exceptionnelle de 100 €uros est accordée à la mini Entreprise Instant Gourmand pour les aider à financer le voyage à Paris soit 50€ par enfants de notre commune.

Achat de cinémomètres

Achat de deux cinémomètres pour la commune, avec un fond de concours de 800€ par cinémomètre acheté pris en charge par la Communauté de commune du pays de Lauzun

Contrat Gaz

Signature d'un nouveau contrat de fourniture de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) avec la société ANTARGAZ.

Désignation d'un coordonnateur communal de l'enquête de recensement et de l'agent recenseur

La secrétaire de mairie réalisera l'ensemble du recensement. Elle est désignée coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement et agent recenseur afin de réaliser l'enquête et la collecte des du recensement.

Trouble de voisinage au Bourg

Trois plaintes reçues en mairie à l'encontre du bruit occasionné par le trafic grandissant à la Veille Ecole et plus particulièrement l'activité de camping à la ferme.

Randonnée à l'église de Saint Laurent écoles de St Pardoux et Lavergne

M. Pierre PRUNET fait le compte rendu de la randonnée des deux écoles primaires St Pardoux et Lavergne du jeudi 16 avril 2015, ponctuée par une exposition des enfants à l'église de St Laurent et un déjeuner sous la halle.

Compteur enregistreur à l'année du passage de véhicule sur la D 1.

Le nombre moyen de véhicule qui passe sur la Départementale dans la commune est de 2000 véhicules/jours.

SÉANCE DU 06 JUILLET 2015

Autorisation de prélèvement automatique des recettes par le percepteur de Miramont de Guyenne et Autorisation de mise en place de l'encaissement par internet

Le conseil municipal décide d'offrir la possibilité aux usagers qui en font la demande, de régler leurs factures par prélèvement automatique ou le paiement par internet.

Convention pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie (ADI) avec SAUR

Signature d'une convention avec la Société Saur afin que celle-ci assure l'entretien des deux appareils de lutte contre l'incendie de la commune.

Eclairage du terrain de pétanque

Validation du devis d'éclairage public du terrain de pétanque proposé par le SDEE47.

Après Festival Cirk é Zik dépenses inscrites à l'article 6745

M. le maire informe le conseil municipal que la somme de 1000€ pour l'avance de fond de caisse n'a pas été versée au comité des fêtes

Bilan du festival Cirk é Zik.

M. Pierre PRUNET présente au conseil municipal le bilan du Festival Cirk é Zik du 6 juin 2015 à Bourgnague.

Et précise qu'il a été convenu avec l'ensemble des bénévoles, lors de la rencontre du 3 juillet 2015, que le bénéfice de 2 310€ serait intégralement dépensé sur deux actions :

- Financement d'un repas simple (apéritif, paëlla, et dessert) avec spectacle le samedi 14 novembre 2015 à l'attention des bénévoles sur un prévisionnel de 1500€
- Financement d'un autre spectacle au printemps 2016 sur la base d'un budget prévisionnel de 800€ à l'attention de l'ensemble des Bourgnaguais.

M. Pierre PRUNET rajoute que la commune possède un réel savoir-faire pour l'organisation d'un tel festival (préparation et service de 250 repas pour les festivaillers et 200 repas pour les bénévoles), et que l'ensemble des bénévoles proposent d'organiser tous les trois ans une animation culturelle qui porterait le nom de la monnaie les Burgondes utilisée lors du festival cirk et zick.

Cette fête de village triennale sera dénommée « La Grande Burgonde ».

Décors de Noël

Le choix des décors de Noël est laissé à l'appréciation de la commission sur la base du budget arrêté.

Nettoyage complet de la salle des fêtes

Par l'entreprise Espace Nettoyage entre la semaine 29 et 30.

Marche des 13 clochers :

Prévue le 15 août prochain

Journée de l'élevage

La MFR de Bourgnague accueillera la journée de l'élevage le 18 juin 2016.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

Dissolution du CCAS.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1 500 habitants. Il peut être ainsi dissous par délibération du conseil municipal. Cette possibilité est issue de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRE.

La commune exerce directement les attributions auparavant dévolues au CCAS et le budget du CCAS est transféré dans celui de la commune.

Le conseil municipal décide de dissoudre le CCAS. Cette mesure est d'application immédiate.

Contrat d'Assurance des Risques Statutaires - CDG47

La commune charge le Centre de gestion de négocier un contrat groupe auprès d'une entreprise d'assurance agréée. Ce contrat est ouvert à adhésion facultative. La commune se réserve la faculté d'y adhérer.

Syndicat Mixte du Dropt Aval

La commune émet un avis favorable sur l'adhésion des communes de Flaugeac, Auriolles, La Réole, Saint Exupéry, Communauté des Communes du Sauveterrois, Saint Géraud, Saint Perdoux, Thénac et accepte la modification des statuts du Syndicat Mixte du Dropt Aval

Comité Syndical EAU47

Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2014, ainsi que les modifications statutaires et extensions du périmètre du Syndicat Eau47 à compter du 1er janvier 2016

Entretien professionnel annuel d'évaluation du personnel

Le conseil municipal décide que les critères qui servent de base à l'appréciation de la valeur professionnelle du fonctionnaire au terme de l'entretien prévu par le décret n°2014-1526, portent sur : les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Site internet – Nom du domaine de la commune disponible

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le nom de domaine de la commune « bourgougnague.fr » est disponible et qu'il serait souhaitable de le bloquer afin de le protéger, moyennant la somme d'une cinquantaine d'Euros annuellement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré : décide l'achat annuel du nom du domaine « bourgougnague.fr » pour une utilisation future.

SÉANCE DU 02 NOVEMBRE 2015

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale de Lot-et-Garonne.

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale élaboré pour le département par le préfet de Lot-et-Garonne.

Attribution d'un fonds de concours d'investissement au SDEE47 - Travaux d'éclairage public au terrain de pétanque;

Le conseil municipal approuve le versement d'un fonds de concours au Sdee 47 dans le cadre de la réalisation des travaux d'éclairage public au niveau du terrain de pétanque.

Cadeaux de Noël pour les personnes âgées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le principe d'offrir un cadeau aux personnes de la commune âgées de plus de 75 ans est reconduit cette année.

Acceptation d'un don pour la commune.

Le conseil municipal accepte le don de Mlle GENEAU DE LAMARLIERE Laure qui lègue à notre commune la somme de 400€ par chèque bancaire.

Programmes d'investissement et travaux en cours

M. le maire présente au conseil municipal l'état d'avancement des travaux et des programmes d'investissement en cours.

Remplacement des bordures en pierre reconstituées devant la mairie et la salle des fêtes.

Installation d'une climatisation dans la salle des fêtes.

Arrachage de la haie du cimetière et nettoyage de la fosse.

Création d'un nouveau programme afin d'accroître la sécurité du parking de la salle des fêtes et de la mairie.

Cette opération inclurait les deux radars pédagogiques et permettrait la fermeture de l'entrée du parking du côté de la départementale, par la pose de bordures, de grillage en continuité jusqu'au logement communal et la végétalisation de ce nouvel ensemble.

Pose des décors de Noël

Monsieur le maire informe le conseil municipal que suite aux premiers essais de pose des décors de Noël le vendredi 9 octobre, les emplacements exacts de chaque décor ont été définis.

M. le maire précise qu'il reste encore les travaux de maçonnerie, afin de réaliser les socles bétons permettant de fixer ces décors de Noël et demande à la commission concernée de prendre contact avec un maçon, au plus vite, pour permettre une mise en place des illuminations d'ici la fin novembre.

HotSpot Wifi sécurisés

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la possibilité de mettre à disposition des administrés et visiteurs de passage un accès gratuit à internet.

Ce projet est porté par l'office de tourisme de Lauzun, dans le cadre de la coopération du Pays Val de Garonne Gascogne. Celui-ci nous demande si nous serions intéressés pour proposer une connexion Wifi, qui serait installée dans un lieu public et qui ne nécessite que l'installation d'une box. Le conseil municipal mentionne qu'il est intéressé par ce projet.

Sportifs méritants

M. le maire informe le conseil municipal de la demande de la communauté des communes du pays de Lauzun afin de recenser et récompenser les sportifs méritants. Pour concourir les sportifs doivent avoir reçu des récompenses au niveau national ou international et précise que la cérémonie aura lieu à Bourgougnague le vendredi 29 janvier 2016.

Téléthon

M. le maire informe le conseil municipal qu'une randonnée des marcheurs à travers deux communes de la Communauté des Communes (Bourgougnague et Lavergne) est organisée dans le cadre du TELETHON le samedi 05 décembre 2015 moyennant une participation de 2€ par personne.

SÉANCE DU 07 DECEMBRE 2015

Travaux de voirie en vue d'accroître la sécurité - Demande d'intervention au Conseil Général « Fonds des Amendes de police »

Le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'entreprendre les travaux de voirie en vue d'accroître la sécurité.

Les devis présentés font apparaître le coût de travaux de 15 738.72 € HT soit 18 886.46 € TTC.

Les travaux consisteront à réaménager l'entrée de la mairie et de la salle des fêtes, par la fermeture de l'accès au parking coté départementale n°01 avec la pose de bordures et d'une clôture, la réfection du cheminement piétonnier, ainsi qu'une végétalisation de l'ensemble. Ces travaux seront complétés par la pose de deux radars pédagogique à l'entrée et la sortie du bourg afin de réduire au maximum la vitesse sur l'axe départemental.

Monsieur le Maire rappelle que la commune peut obtenir pour la réalisation de ces travaux l'intervention du Conseil Général au titre « La Répartition du Produit des Amendes de police ».

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : décide d'entreprendre cette opération d'investissement, approuve le plan de financement suivant :

- Conseil Général « La Répartition du Produit des Amendes de police » (40%) 6 080.00 €
- Autofinancement (reliquat du montant TTC) 12 806.46 €

Local chasseurs

Le conseil municipal décide d'aménager pour la société de chasse le sous-sol de la salle des fêtes, afin que les chasseurs puissent se réunir en simultané avec une manifestation dans la salle, sans gêne pour quiconque et d'entreprendre les travaux nécessaires.

SÉANCE DU 07 MARS 2016

Examen et vote du compte de Gestion 2015

Le compte de gestion établi par M. le percepteur de Miramont de Guyenne à la clôture de l'exercice est voté.

Vote du compte Administratif 2015

Fonctionnement : Dépenses : 112 596,94 €,
Recettes : 296 691,47 €
Investissement : Dépenses : 44 642,19 €,
Recettes : 220 140,29 €

Affectation du résultat 2015

Suite au vote du C.A. et présentation des restes à réaliser, l'affectation du résultat est la suivante :

Restes à réaliser : Dépenses : 190 336,00€
Excédent en fonctionnement reporté (002) : 169 256,93 €
Excédent en investissement reporté (001) : 175 498,40 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) : 14 837,60 €
Soit un résultat Excédent au 31/12/15 : 359 592,93€

Avis sur la demande d'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun au Syndicat Mixte du SCoT Val de Garonne

Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le projet d'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun au Syndicat Mixte du SCoT Val de Garonne. Le Conseil Municipal, décide d'adhérer à ce projet.

Droits de préemption

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter sur la vente des parcelles B272, 609 et 610 au lieu-dit Rigaude

Subvention exceptionnelle à la MFR de Bourgnague pour la journée de l'élevage.

Le conseil municipal accorde à la Maison Familiale Rurale de Bourgnague une subvention exceptionnelle de 1 000 €uros pour les aider à organiser cet événement.

Burgondiales de printemps 2016

M. Pierre PRUNET informe le conseil municipal que les Burgondiales de printemps auront lieu le samedi 16 avril 2016 à 20h30 à la salle des fêtes de BOURGOUNGAGUE avec un spectacle de 70 mn, d'un duo comique : les frères Ribouillot, proposé par Bastid'Art. Un tract sera déposé dans les boîtes aux lettres d'ici le 25 mars 2016.

Biennales des peintres à St Laurent :

M. Pierre PRUNET rappelle au conseil municipal que les Biennales de peintures à St Laurent auront lieu du samedi 30 avril, avec inauguration à 11h30, au lundi de pentecôte le 16 mai 2016.

Spectacle d'Automne - Commission culture :

M. Pierre PRUNET rappelle au conseil municipal qu'il a inscrit la commune afin d'accueillir un spectacle pour l'automne prochain. Cette programmation sera subventionnée à hauteur de 500€ par la communauté des communes du Pays de Lauzun.

Le Conseil municipal décide d'inscrire cette soirée culturelle le samedi 24 septembre à l'église de Saint-Laurent et choisit pour cette occasion un spectacle musical et de faire appel à l'association Staccato pour cette soirée.



Génération mouvement—Club des Aînés Ruraux "LES HEURES D'ARGENT"

L'Assemblée Générale a eu lieu le 19 novembre 2015, en présence de M. Jegu 1er Adjoint, de Mme Josiane Cauvelet, remplaçante de M. Guy Battiston en tant qu'administratrice de la Fédération, pour le secteur Duras-Lauzun.



La Présidente Mme ALBIGET Jeanine a remercié tous les membres présents pour leur bonne participation aux diverses activités :

- des lotos mensuels,
- 4 grands lotos dans l'année,
- 2 repas,
- 1 sortie à Salies de Béarn,
- Le bilan financier reste stable.

A l'issue de la réunion un goûter a été servi, suivi de la distribution d'un petit cadeau : un coffret de chocolats pour tous.

Nous avons fêté les anniversaires de nos aînés : 80 – 85 et 90 ans



Le 08 décembre nous offrons un petit loto gratuit à nos adhérents, suivi d'un petit goûter de Noël.

L'ensemble du bureau vous donne rendez-vous en 2016 pour nos prochaines activités en espérant vous voir toujours aussi nombreux.

La Présidente,
Jeanine ALBIGET

LES AMIS DU PATRIMOINE

Le 26 avril 2015 la chorale « Trait d'Union » de Lauzun interpréta un récital de Gospel à l'église de Bourgougnague.

Ce fût un enchantement. Le talent de la pianiste, le dynamisme du chef de cœur ainsi que le talent de l'ensemble et la joie de chanter visible sur les visages enthousiasmèrent le public.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que se termina l'après-midi avant de partager le verre de l'amitié.

Merci encore à la chorale « Trait d'Union ».

Françoise CAVAILLÉ,
la présidente



POUR FREYJA ET TOUS LES AUTRES

Notre association « Pour Freyja et tous les Autres » créée le 5 mai 2014 a pour but la protection animale.

Nous avons pour but , de réguler la population féline dans nos villes et villages de manière humaine et respectable. Nous stérilisons les chats errants, prenant certains groupes en charge pour la nourriture. Nous attrapons les chatons , les soignons , les sociabilisons pour ensuite les faire adopter et tout cela en étant le plus professionnels que possible : identification , test pour le sida félin et la leucose, premier vaccin...

Nous aidons de très nombreux particuliers en leur accordant des prix pour la stérilisation de leur félin, etc, etc.

Nous agissons quand nous le pouvons pour certains chiens , mais nous manquons de bénévoles et de place pour cela.

Durant ces derniers mois, nos différentes actions dans le pays de Lauzun ont permis de mesurer l'importance de notre présence au sein de la communauté et avons pu constater qu'elle correspondait à un besoin majeur.

Voici quelques exemples de ce que nous avons déjà accompli :

- trappage, stérilisation et soins de chats errants,
- récupération de chiens abandonnés et/ou maltraités,
- recueil, sevrage et sociabilisation de chatons sauvages et de chiots délaissés en vue d'une future adoption,
- conseils et sensibilisation à la cause animale lors d'événements locaux.

Léa Lafforêt, la présidente

LO VILATGE



Chers Bourgoignaguais et Bourgoignaguaises,

L'association Lo Vilatge vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.

Voici un petit résumé des différentes manifestations de cette année 2015 :



Tout commença sur une note d'humour et de chansons avec notre repas / spectacle du mois de Janvier. Toujours poussés par un public joyeux et demandeur, c'est avec grand plaisir que nous vous offrons ce spectacle chaque année. Notre équipe se démène pour trouver toujours plus d'idées et de nouveautés afin de vous faire passer une bonne soirée.





Puis, le 03 Mai 2015, nous vous avons proposé une balade à l'occasion de notre randonnée équestre et pédestre. Malheureusement, le mauvais temps à cette période ne nous a pas aidé et beaucoup d'entre vous ont préféré rester à la maison ! Nous espérons vous voir plus nombreux à la découverte de nos chemins pour la prochaine édition du 1er Mai 2016 ! Alors, à vos bâtons de marche et à vos montures !



Le week-end de Pentecôte, nous nous sommes déplacés à Arreau dans les Pyrénées afin de profiter des magnifiques paysages et parcours sportifs que la montagne peut réserver ! C'est aussi l'occasion de se retrouver tous ensemble autour d'une bonne table pour passer de bons moments ! Que de bons souvenirs pour tout le monde avec cette bonne humeur qui a régné durant tout le week-end.

Maintenant, parlons de l'animation du 6 et 7 Juin 2015. Je veux bien sûr parler de Cirk é Zik, ce magnifique festival que nous avons accueilli à Bourgoignague. Je tiens à remercier au nom de notre association tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ce festival et particulièrement au chef d'orchestre Pierre PRUNET, qui a su créer cette incroyable alchimie entre toutes les générations de notre village. Aidés par des conditions climatiques excellentes, nombreux sont ceux qui ont appréciés les différentes représentations cirque et musique ainsi que les repas proposés d'une grande qualité.



Le 27 Juin, nous allumons le feu de St Jean pour ce rendez-vous qui vous affectionnez tant. C'est dans la bonne humeur et avec des bons petits plats que nous préparons l'été chaque année. Lorsque la nuit est là, nous allumons ce feu qui ne cesse d'éblouir les yeux des petits et des grands !



Le 11 et 12 Juillet, à l'occasion du rassemblement des communes aux noms burlesques et chantants, nous nous sommes déplacés en Bretagne dans la commune du Quiou. Nous avons été accueilli chaleureusement et nous n'avons même pas eu de pluie du Week-end! Remarquez, un dicton breton dit : En Bretagne il ne pleut jamais, sauf sur les cons ! et tout le monde sait qu'à Bourgougnague il n'y en a pas !

Groupement



des communes
aux noms burlesques



REUNION DES VILLAGES AUX NOMS BURLESQUES ET CHANTANTS

L'année passée, le rassemblement des villages aux noms burlesques nous a conduit à « LE QUIOU » en Bretagne les 11 et 12 juillet dernier.

Nous avons été accueillis par des gens très très sympathiques, qui nous ont ouvert leur maison et qui ont partagé des moments très agréables.

Notre « bourgoumobile » a fait son effet lors du défilé des délégations. Quelques photos vous donneront peut être envie de nous suivre dans ces weekends bien remplis.

Cette année direction «MARANS» en Charente Maritime pour les 9 et 10 juillet, ambiance garantie !!

Véronique MARBOUTIN



Le 26 septembre, lors d'une très belle journée d'automne, nous en avons profité pour redécouvrir notre environnement et notre patrimoine grâce à un rallye touristique que Pierre Prunet et Véronique Marboutin nous ont organisé pour la seconde année. Certains ont fait beaucoup plus de kilomètres que d'autres et ce n'est pas vraiment le but de ce rallye... Au final, un test de connaissances sur les vins nous attendait pour nous départager mais certains ont goûté plusieurs fois... pour ne pas faire d'erreur dans leurs réponses bien sûr !

Et voilà pour l'année 2015 !

L'association Lo Vilatge est heureuse de vous divertir alors continuez à venir nombreux à nos animations !

Dimitri JEGU, le Président

RANDONNEE EN PAYS BOURGOUNGUAIS DES ECOLES LAVERGNE ET SAINT PARDOUX ISAAC



Le jeudi 16 avril la commune à accueillie les enfants des deux écoles primaires Saint Pardoux Isaac et Lavergne à l'occasion d'une sortie randonnée.

La journée à été ponctuée par une halte à l'église de St Laurent où une exposition des enfants été organisé et un déjeuner sous la halle du village.

Pierre PRUNET



Cirk é Zik

à BOURGOUNAGUE

Le 6 juin 2015

L'aventure Cirk é zik



Le 6 juin 2015, notre commune accueillait la 7^{ème} édition du festival Cirk é Zik. Ce festival est organisé par la Communauté des Communes et chaque année se déplace à travers les différentes communes volontaires du territoire communautaire.

En 2014, à quelques jours de l'édition du Cirk é Zik qui avait lieu à Moustier, le président de la CCPL, Monsieur Macouin, sollicita notre commune pour accueillir cette manifestation en 2015. Il fallait une réponse au pied levé, de façon à pouvoir prévoir la remise du témoin, un magnifique flambeau en verre soufflé, comme c'est la coutume à chaque édition, lors de l'inauguration du festival.

Il y avait peu de temps pour la réflexion, et surtout aucune possibilité de se concerter en conseil municipal. En effet, le prochain conseil ne devait alors se tenir qu'en juin.

Cependant, il faut parfois savoir se décider vite. Fort du soutien de ses adjoints, et sachant que l'idée d'accueillir Cirk é Zik « un de ces quatre » à Bourgougnague avait été évoquée de façon informelle, mais favorable, Jean-Marie Constantin put donner une réponse rapide. Il savait pouvoir compter sur un tissu associatif et une population dynamiques au village, et avait l'assurance qu'aucun risque financier n'engageait la commune pour ce festival organisé et financé par la CCPL. Libre à elle, ensuite de subventionner ou pas cette manifestation.

Aussi, considérant que notre village se prêtait bien à cet accueil, avec la nouvelle halle et le jardin d'Hilaria récemment inaugurés, et dans la certitude de la capacité des associations du village et des Bourgougnaguais, à adhérer à ce projet, participer et



prêter main forte en vue d'une organisation réussie.... il fut dit « Banco ». Une suite favorable fut donnée à la proposition du président Luc Macouin. Cette décision fut officiellement délibérée lors du Conseil de juin qui suivit, recueillant l'adhésion de l'ensemble des élus de la commune.

Durant les mois qui suivirent, le bouche à oreille fonctionna et chacun essaya de rassembler des troupes, chercha des idées, qui pour décorer, qui pour faire une bonne communication ou trouver un bon filon de matériel de récupération. L'enthousiasme était là, et petit à petit, le message circulant de l'un à l'autre de vive voix, ou par courriels sur les messageries, une troupe de bénévoles de choc se constitua avec les habitants de la commune. Ceux-ci se déclarèrent volontaires, individuellement, ou, en tant que représentants des associations de la commune. La troupe des bénévoles put bientôt dépasser les soixante-dix personnes, auxquelles s'ajoutèrent la participation de la Maison Familiale et de ses élèves.

Une première réunion eut lieu en décembre 2014. Au cours de celle-ci, l'objet du festival fut expliqué aux futurs bénévoles, par Noël De Nardi, vice-président de la Communauté des Communes du Pays de Lauzun, œuvre organisatrice du festival. Il était accompagné de son collaborateur Nicolas Gris, agent de développement culturel et sportif. La parole fut ensuite donnée à Béatrice Jousseins et Thierry Jousseins, respectivement présidente et directeur de Bastid'Art, association assurant la programmation des différents spectacles de cirque, théâtre et musique qui seraient proposés au public. Au cours de cette réunion, les missions incombant à la commune d'accueil du festival et ses bénévoles furent définies. Il ne restait plus qu'à établir un calendrier de réunions, pour se préparer, et tenter de



tout mettre en œuvre afin que toutes ces missions soient accomplies avec le plus de réussite possible.

Les réunions préparatoires se déroulèrent à raison d'une par mois environ. Sous la houlette de Pierre Prunet chargé de la coordination, des commissions se mirent en place, avec à leur tête des responsables d'équipe, pour que tout se prépare au mieux :

- Véronique Marboutin et Isabelle Dupoux prirent en charge la commission repas bénévoles et artistes, alors qu'Olivier et Juliette Demaret devaient s'occuper de la restauration du public,

avant et après le festival, à conduire l'équipe du gros œuvre, notamment chargée du montage et du démontage des barnums, mais également en apportant tous les bras nécessaires, afin de voir se dresser le magnifique chapiteau de cirque de la Compagnie « le Théâtre de la Gargouille » qui devait accueillir la majeure partie des spectacles du festival,

- Isabelle Dupoux, quant à elle, devait coordonner la joyeuse équipe des décorateurs chargée de créer la surprise dans le village dans les semaines qui précéderent le festival, par l'installation de « smileys », fabriqués à l'aide de boules de paille offertes par Martine et Francis de Lamarlière, aux entrées du village, mais également en installant des centaines de fleurs et de guirlandes fleuries fabriquées tous ensemble, lors d'une soirée festive, à laquelle les élèves de la Maison Familiale prêtèrent main forte, et qui fut un très beau moment de rencontre, entre tous les bénévoles de la commune,



- Vincent Marboutin était chargé de la commission buvette,



- Dimitri Jégu et Damien Leygues, spécialistes dans ces domaines, devaient diriger la commission chargée de la technique et de l'électricité,

- Michèle de Bortoli se retrouvait à la tête du groupe des pâtisseries de choc chargées de confectionner plus de 750 crêpes,

- Katy Romain, Joëlle et Alain Barel devaient s'occuper des caisses, et faire le change des euros dans la monnaie du festival : le burgonde.

- Enfin plusieurs petits groupes se constituèrent pour assurer l'affichage informant de la manifestation dans toutes les communes dans un rayon d'une trentaine de kilomètres.

Chaque groupe s'est organisé de façon quasi autonome, et, ce fut un réel plaisir collectif, que de mesurer avec quelle ferveur, chacun des membres de chaque groupe prit à cœur sa mission.

Au fur et à mesure que le jour-J approchait, l'enthousiasme ne faisait que croître, et cette aventure donna l'envie aux bénévoles de se retrouver, pour un repas pris en commun, où chacun



devait apporter quelque chose à partager avec les autres. Cette auberge espagnole fut un grand moment de rencontre et de partage. La bonne humeur était au rendez-vous...

Enfin, tout fut prêt : le village était décoré, la monnaie burgonde frappée « à la photocopieuse », les barnums s'alignaient autour de la halle, un magnifique chapiteau trônait majestueusement dans le jardin d'Hilaria, pour accueillir le festival.

Les jours qui précédèrent permirent d'accueillir les élèves des écoles de la communauté, qui purent ainsi assister à la représentation de « Cendrillon », interprétée par la compagnie «Théâtre de la gargouille», et le coup d'envoi officiel fut lancé par le spectacle du vendredi soir 5 juin, avec « Cabaret », par le Théâtre de la Gargouille.



Un florilège de textes joués (Boris Vian, Alfred Jarry, Raymond Devos, Jacques Prévert.....) de théâtre, de musique et de poésie, grâce à une touche

de cirque, pour une soirée surprenante et variée. Ce fut un spectacle éclectique qui alterna entre des chansons (Piaf, Aznavour, chansons des rues, de voyages...), des numéros de cirque... Une soirée riche et variée.





La journée du samedi 6 juin fut une cascade incessante de grands moments :

- Tout d'abord, la matinée s'adressa particulièrement aux enfants avec de nombreux ateliers de pratique artistique, et de jeux de bois,



- Ensuite, un atelier maquillage eut son grand succès,

- Un groupe de musique sud-américaine accueillit un public nombreux, avec l'atelier de danse et de salsa,



- Une séance destinée au tout public, permet de voir ou revoir « Cendrillon »,

- A midi, l'inauguration officielle sous la halle eut lieu, et un apéritif fut offert par la commune à toutes les personnes présentes.



- Puis, ce fut le moment du repas auquel plus de 250 visiteurs participèrent.



- L'après-midi fut consacrée au tremplin cirque et musique. Huit compagnies se succédèrent dans chaque catégorie, alors qu'un jury devait les noter. Ce jury était composé notamment de membres de Bastid'Art, de membres de la commission culture de la communauté des communes et de personnes expertes.



- Le tremplin se termina à 19h30, pour laisser place à une intervention musicale jusqu' à 20h30, puis au repas dansant avant la remise des prix aux lauréats du Tremplin.



Pour le cirque, c'est la compagnie « Cie Née d'un Doute » qui remporta le tremplin, alors que le groupe « La Tangente » était récompensé dans la catégorie musique. Le prix spécial du Jury fut attribué à « Cirk'N'Co » (école de cirque d'Agen).



- La soirée se clôtura par la représentation de la compagnie espagnole Vaiven Circo, éblouissante, avant que Melting-Pot ne fasse son show avec « salsa, cumbia, cha-cha-cha et autre merengue dépayçant ».

Le soleil était au rendez-vous, l'instant d'un week-end de magie et de fête, Bourgnague multiplia sa population par dix. Un public dépassant largement les 2500 personnes a été ébloui par des spectacles de qualité. L'organisation était parfaite et lorsque les projecteurs s'éteignirent, il ne restait plus que les bénévoles autour de la buvette. Des bénévoles rompus et fatigués qui n'arrivaient pas à se séparer mais, des bénévoles heureux de la mission bien accomplie.



Le pari était gagné !

C'est à Saint-Colomb de Lauzun, que le 8ème festival se déroulera, le 21 mai 2016. Une date à ne pas manquer pour les Bourgnaguais, du côté du public cette fois.

Pierre PRUNET

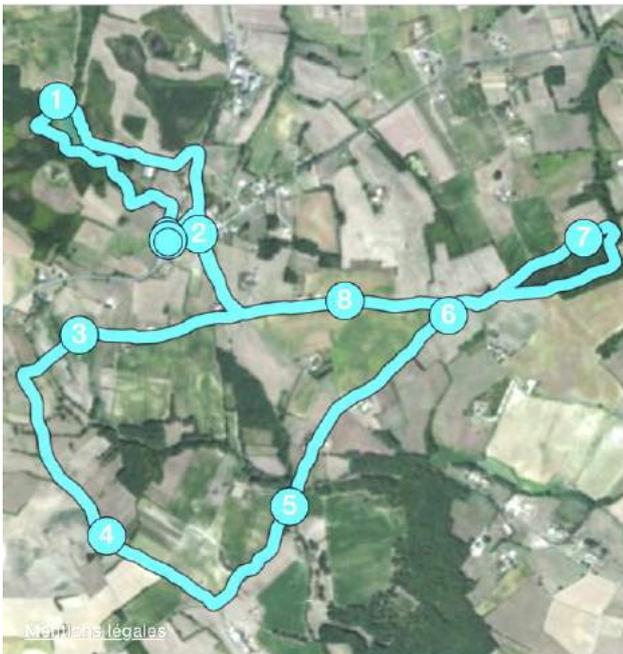
LA RANDONNÉE DES TREIZE CLOCHERS

Le mercredi 5 août, la municipalité a accueilli les passionnés de randonnée qui se retrouvent régulièrement au cours des soirées de marches d'été, organisées par les randonneurs des treize clochers.

Une soixantaine de marcheurs, pour la plupart des fidèles de ce rendez-vous sportif, se sont rassemblés sous la halle du village pour le départ de cette marche qui venait clôturer la saison organisée par ce groupe.

Sous une chaleur aoûtienne, les marcheurs ont donc découvert la campagne Bourguognaguaise, sur un itinéraire les conduisant de la mairie vers les lacs et l'environnement boisé du Champ de Mortier avant de rejoindre Saint-Laurent par Picharre et Cadix. Le circuit se poursuit ensuite vers les bois de Cante Carlet, en passant par le Tramet et Terre Noire. Enfin, tout ce joyeux convoi épuisé par la chaleur et l'effort, se retrouva sous la halle autour d'un rafraîchissement bienvenu et réconfortant.

Pierre PRUNET



MFR BOURGOUNAGUE OÙ RÉUSSIR AUTREMENT



La Maison Familiale Rurale de Bourgougnague compte pour l'année 2015 un total de 110 personnes en formation, soit 86 élèves de la 4^{ème} au Bac Pro Agroéquipement et 24 apprentis et adultes pour le CAP MBC (Maintenance des Bâtiments de Collectivités). La MFR réalise également des formations Certiphyto pour les agriculteurs, des formations ADEMA pour les demandeurs d'emploi qui veulent découvrir les métiers de l'agriculture, des formations dans le bâtiment en partenariat avec le GRETA de Marmande et participe à une formation tractoriste sur la Dordogne, en partenariat avec le lycée viticole de La Brie.

Il est important de préciser plusieurs choses concernant les formations à la MFR de Bourgougnague :

Dans « Maison Familiale Rurale », il y a le mot « maison », et ce n'est pas anodin. Si la Maison Familiale Rurale est un établissement scolaire, c'est aussi un lieu de vie, où l'on apprend à la fois à connaître les autres et à se connaître.

Un établissement à taille humaine : La Maison Familiale Rurale de Bourgougnague n'a pas grand-chose à voir avec les collèges ou les lycées de plusieurs centaines ou milliers d'élèves. Le nombre d'élèves est toujours limité à 130, soit environ 50/semaine.



Un climat éducatif familial : Quand seulement 35 à 55 jeunes sont dans un établissement, il n'y a pas de place pour l'anonymat. Les échanges et le suivi en sont facilités.

L'apprentissage de la citoyenneté : Les élèves ne sont pas là seulement pour préparer un diplôme et se former à un métier, ils doivent aussi apprendre à vivre ensemble et se sentir responsable des lieux.

Le choix de l'internat : si cette formule d'hébergement n'est pas obligatoire, elle est fortement recommandée pour les jeunes de 14 à 18 ans. L'internat est un lieu d'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité.



L'activité de l'établissement continue durant les vacances scolaires et les week-ends par le biais de la mise à disposition des locaux pour des manifestations familiales ou colonies de vacances. Le calendrier de location est déjà bien rempli, il reste quelques week-ends libres pour 2015 et 2016.

- Les quatrièmes et troisièmes par alternance

Nos classes de 4^{ème} et 3^{ème} accueillent des élèves ayant entre 13 et 16 ans sortant de 5^{ème} ou 4^{ème}, voire de 3^{ème}.

La MFR de Bourgougnague offre d'autres voies qui intéressent de nombreux jeunes souhaitant découvrir un ou plusieurs métiers tout en bénéficiant d'une formation générale : Les classes de 4^{ème} et 3^{ème} de l'Enseignement Agricole (en alternance scolaire).

L'alternance (présence à la Maison Familiale Rurale et de périodes de stage en 4^{ème} et 3^{ème}) offre la possibilité :

* de poursuivre une formation générale tout en étant actif,

* de réfléchir à son orientation et construire son projet tout en découvrant les exigences du monde professionnel et en clarifiant ses goûts et ses capacités.

L'accès en 4ème de l'Enseignement Agricole est possible après une classe de 5ème si l'enfant a 14 ans avant le 31 décembre de l'année d'inscription. Les élèves inscrits dans ces classes bénéficient des bourses de l'enseignement agricole. Ils sont sous statut scolaire dans des formations du Ministère de l'Agriculture.

Si votre enfant aspire à vivre autre chose que ce que lui propose le collège...

- * parce qu'il a envie d'être plus actif,
- * parce qu'il ne perçoit pas le lien entre ce qu'il apprend et sa vie future,
- * parce que ses résultats scolaires ne le valorisent pas,
- * parce qu'il est déjà motivé par un métier, ...une 4ème ou une 3ème par alternance va correspondre à ses aspirations.

La MFR de Bourgougnague est une réelle solution pour les jeunes voulant se réaliser et réussir par le concret.

Parlez-en avec des familles qui ont vécu cette expérience et prenez contact avec Joël SCHINAZI, Directeur de la Maison Familiale Rurale de Bourgougnague, qui sera heureux de vous renseigner.



- Le CFA de Bourgougnague :

Le CAP MBC : une véritable réussite : La MFR de Bourgougnague est aussi un CFA (Centre de Formation des Apprentis) : Le CFA-MFR de Bourgougnague est reconnu sur l'ensemble de la région Aquitaine pour cette formation en apprentissage. Des structures publiques (Communauté de Communes, Préfectures, ...), comme privées (EPADH, clinique, ...) font appel à la MFR de Bourgougnague pour former des agents de maintenance de bâtiments ou pour prendre des apprentis. Le rayonnement du CFA-MFR de Bourgougnague va de la Dordogne aux Pyrénées Atlantiques en passant par les Landes.

Que ce soit en apprentissage ou par voie scolaire en stage, les jeunes et moins jeunes partagent une scolarité en alternance dès les classes d'orientation 4^o/3^o en passant par le BAC Professionnel Agroéquipement ou le CAP Maintenance des Bâtiments.

Tout au long de l'année, les jeunes partagent leur temps entre des semaines à la MFR et des semaines en stages dans les entreprises ou exploitations qu'ils ont choisies. Lorsqu'ils sont à

la Maison Familiale, les jeunes ne sont pas toujours en cours, il faut leur apprendre des choses autrement, et pour cela les activités pédagogiques et visites d'étude sont idéales pour faire découvrir les différents métiers, apprendre les bases professionnelles et bien entendu de l'éducation et du civisme. A la MFR les activités sont différentes selon les classes et la saison. Les jeunes font de la conduite de tracteur, des travaux pratiques en atelier ou des visites d'étude d'entreprises sans oublier les traditionnels cours en salle. Ils apprécient avant tout les activités favorisant « le autrement » c'est-à-dire la pédagogie faisant appel au vécu, la pédagogie du concret où ils sont acteurs de leur formation.

Quelques exemples de visites réalisées par les élèves durant l'année scolaire 2014/2015:

- Visite de propriétés : pruniculteurs, céréaliers, élevage, ... mais aussi, d'atelier de mécanique agricole, de séchoir de prune ...

- Participation aux différents salons agricoles : Innovagri à Toulouse, Méca Maïs, aux Réunions d'installation des Jeunes Agriculteurs.

- Les élèves participent aussi à des sorties culturelles en journée ou lors des veillées (cinéma, théâtre, visite de musée, ...).

Toutes les classes réalisent un voyage d'étude durant l'année :

- * Les Landes pour les 4ème,
- * Le Puy du fou pour les 3ème,
- * Le Tarn pour les 2ndes,
- * La Normandie pour les Premières et Terminales.

La MFR de Bourgougnague poursuit les projets Européen Erasmob en faisant partir 4 semaines les élèves de Bac pro en stage dans un autre pays (Espagne et Pays-Bas). Pour financer ces voyages d'études, toute la MFR se mobilise pour réaliser du tirage de bois de vigne avec les élèves.

L'année 2015/2016 est l'année des travaux pour améliorer les locaux et rendre plus attractif l'établissement.

C'est également l'année des 80 ans de l'alternance qui est née en 1935 à Sérignac Péboudou et qui a donné naissance à la première MFR. A cette occasion, la MFR de Bourgougnague, considéré comme la première MFR au monde, a reçu la Délégation Internationale des MFR au mois de juin 2015 et le Conseil d'Administration de l'Union Nationale des MFR au mois de septembre 2015.

La MFR de Bourgougnague, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture accueillera la journée de l'élevage le 18 juin 2016.

Pour toutes celles et ceux qui veulent venir nous voir ou nous rencontrer, rendez-vous lors de nos Journées Portes Ouvertes les samedis 19 Mars et 2 avril 2016 de 9h00 à 17h00.

www.mfr-bourgougnague.fr

M.SCHINAZI, le Directeur



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Plus de 80 personnes se sont rassemblées lors de la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 autour du monument aux morts de la Commune restauré en 2014 par l'Association le Souvenir Français.

Ce devoir de mémoire a rassemblé toutes les générations de la commune et a été honoré par la présence nombreuse des élèves de la Maison Familiale Rurale marquant ainsi la volonté de maintenir le souvenir et de ne pas oublier la catastrophe humaine que représente ce conflit.

Un hommage fut rendu aux morts de la commune avec une citation particulière pour les soldats tombés entre le 11 novembre 1914 et le 11 novembre 1915.

L'hommage rendu aux soldats fut suivi par la proposition du maire, adressée aux quelques 80 participants, de chanter la Marseillaise « a cappella ». Un moment fort de la cérémonie dont l'initiative est à reconduire pour les prochaines années.



Du coup, tous les Bourgougnaguais sont invités pour la cérémonie du 11 novembre 2016 à répéter les deux premiers couplets de notre hymne et son refrain. Ainsi nous pourrions renouveler cette expérience de chanter ensemble en souvenir de nos morts lors de la Grande Guerre.



A l'issue de commémoration, un vin d'honneur fut servi dans la salle des fêtes. Il fut enrichi d'une exposition présentée par une habitante du village, Yolande Queille qui présentait la correspondance de guerre de son grand-père. Une correspondance émouvante qui permet de comprendre l'émotion d'une population marquée par la guerre ainsi que ses préoccupations concernant un quotidien rendu difficile pour les femmes, pour les travaux des champs par exemple, les pères, fils et frères étant au front.

Pierre PRUNET

NOUVELLES DECORATIONS DE NOEL



Apparues dans les années 1960, les illuminations de Noël font le bonheur des petits et des grands en période de fêtes de fin d'année.

C'est pourquoi, le village de Bourgougnague se devait d'offrir à ses habitants des décorations à la hauteur du Jardin d'Hilaria.

C'est ainsi qu'un arbre, des guirlandes et des boules illuminées ont fait leurs apparitions devant la halle.

Nous espérons que ces quelques illuminations auront participé dignement à la magie de Noël et vous auront accompagnées lors du passage à cette nouvelle année 2016.

Ilies KHALIL-SPEZIALI

LE NOEL DE NOS AINES

Comme l'an passé, les membres du conseil municipal se sont partagés la tâche de distribuer les colis de Noël aux plus de 75 ans.

Nous avons été accueillis avec joie, petits gâteaux, chocolats et se fut pour nous un bon moment de partage et de convivialité.

Quelques photos souvenir immortalisent ses périodes de fête souvent passés en famille.



Mauricette, Claude et Georgette
LAFFORET



Paulette et René RIGAUD



Bernardine et Eugène MONDIN



Pierrette et Ildevert NOEL



Francis PEROBE



Colette JORREY et Vincent CAVAILLE



Lucienne DAL'PICCOL



Christian GONTHIER



Jacqueline LASSIEGE



Amélie THOMAS



Huguette DUPOUX



Thérèse ZANETTI



Paulette MARBOUTIN



Mary HEGARTY

NOEL EQUIPE MUNICIPALE

A l'occasion des fêtes de fin d'année , le conseil municipal à souhaiter honorer ses employés par la remise d'un présent, ainsi qu' à Mme Françoise CAVAILLE pour son dévouement au sein de notre église.



LE SPORTIF MERITANT

Le 29 janvier, la communauté des communes du pays de Lauzun a récompensé les sportifs méritants.



Un bourgognaguais M. Paul ROUYRE à été récompensé pour ses différentes performances en Judo au niveau national.

LES BURGONDIALES

Pourquoi ce nom barbare ?

Bourgougnague doit son nom aux Burgondes qui s'installèrent au V^e siècle dans la région.

Les V^e et VI^e siècle, époque des 1^{ers} grandes invasions furent une période d'instabilité et un mélange de peuples et des cultures.

Les Germains quelle que soit leur origine ethnique, ont amené avec eux la mode de donner au lieu qu'ils habitaient le nom de leur chef.

Ces barbares ne formaient pas des colonies mais des garnisons étrangères employées par les Romains pour éviter d'autres invasions. La zone stratégique se situait entre le Dropt et la Garonne mais aussi chez nous.

Quelques toponymes barbares :

- Les Burgondes ont donné le nom de Bourgougnague.
- Les Saxons celui de Seyches
- Les Alamans celui d'Allemans du Dropt
- Les Francs celui de France à Monflanquin
- Les Taïfales celui Chauffailes à Sauveterre de Guyenne

Ces barbares ont fait régner la terreur. Les gens se sont terrés dans des souterrains. Les écoles et donc la culture ont disparu. La religion chrétienne est remplacée par des cultes païens et la superstition gagne du terrain.

C'était la fin de l'Antiquité.

Françoise CAVAILLÉ

LES BURGONDIALES POUR TOUS

L'aventure Cirk'é Zik a été une aventure humaine riche pour tous les bénévoles qui s'étaient joints à cette épopée. Ce fut une belle réussite à tous les niveaux : beau temps, belle programmation et une fréquentation du public encore jamais vue pour cet événement. Mais il n'y a pas que cela !

Ce fut également une belle réussite de rencontre et de retrouvailles. En effet, durant tous les mois de préparation de la manifestation, les Bourgougnaguais anciens ou nouveaux, français ou britanniques, mais aussi ceux partis ailleurs pour le travail ou les études revenus pour prêter main forte, les jeunes et les moins jeunes, sans oublier les élèves de la maison familiale et leurs formateurs, se sont côtoyés régulièrement. Ils se sont retrouvés ou ont fait connaissance. Bref ils ont créé, recréé du lien. Ce n'est pas rien !

Après la réussite de l'édition du festival à Bourgougnague, cet élan ne pouvait pas s'arrêter là. Aussi dès le 2 juillet tous les bénévoles éprouvèrent le besoin de se retrouver pour un moment de convivialité autour d'un repas sous la halle où une nouvelle fois chacun apporta de quoi partager et ce fut un grand festin.

A cette occasion, on dressa un bilan de la manifestation. Celui-ci fut évidemment très positif sur le plan de l'activité mais le fut également sur le plan financier. Un bénéfice de 2.350 euros a été généré par la vente des desserts et la buvette. Une subvention de 1.000 euros avait été votée en soutien de la manifestation. Toutes comptes faits, c'est donc un budget de 3350 euros qui était disponible après ce bilan.

Il fut donc décidé de ne pas en rester là et d'affecter ces sommes à l'intérêt culturel général des bénévoles sur les fonds laissés par le bénéfice des ventes au cours du festival et de l'ensemble de la population bourgougnaguaise pour la ligne budgétaire culturelle de 1.000 euros.

La décision fut prise après concertation des bénévoles et des élus, d'organiser deux soirées : les burgondiales dont le nom a été directement suggéré par la monnaie émise lors du festival et qui rappelle l'origine burgonde du nom de notre commune.



La burgondiale des bénévoles

Une soirée repas spectacle a donc été offerte aux bénévoles grâce au bénéfice de ventes. Elle a eu lieu le 14 novembre 2015. tous les bénévoles se sont retrouvés pour partager un excellent diner. Le repas fut suivi du non moins excellent spectacle présenté par Gérard Naque: Le Presqu'idigitateur. Un drôle de bonhomme avec un discours décalé de la traditionnelle posture du magicien et une mise en scène participative sous forme de conférence politico-loufoque, ce personnage «sympathétique» dépoussiéra quelques tours à l'ancienne, prétexte à réflexion sur la place et le sens de l'illusion dans notre société.



La burgondiale de printemps

Une soirée spectacle entièrement gratuite et financée par la municipalité sera organisée pour l'ensemble des habitants de Bourgougnague le samedi 16 avril prochain à la salle des fêtes.

Cette soirée débutera par un spectacle burlesque de 75 minutes au cours duquel les frères Ribouillot, deux farfelus « abandonnés par leur père mais aussi par leur mère » comme ils le disent, feront rire petits et grands.

Elle se continuera en chanson avec Muse & Hommes, un groupe de chanteur bien de chez nous.

Une soirée à ne pas manquer et il faut d'ores et déjà retenir cette date dans les agendas.

Et.... il y aura encore un après : les burgondiales.

Forte de l'expérience du festival, la municipalité a décidé de planifier dorénavant deux soirées culturelles par an qui s'appelleront les burgondiales. Une burgondiale de printemps et une burgondiale d'automne. Au cours de ces soirées de musique, de théâtre ou de cirque qui seront proposées des spectacles qui se dérouleront selon les circonstances scéniques à l'église de Saint-Laurent, sous la halle du village ou bien encore à la salle des fêtes.

Pierre PRUNET



LE CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE (2ème EPISODE)

Dans le précédent et premier épisode de cette rétrospective, nous nous étions arrêtés autour du 11 novembre 1914. Notre commune avait déjà perdu trois de ses enfants (Marcel Rouyre sans doute de Pech Manieux et Jean Girou le 24 août, Jean Bouty en septembre 1914), sous les tirs d'une guerre qui devait être rapide et de mouvement. En réalité, celle-ci s'enlisait devenant une guerre de position pour les années à suivre : une guerre d'usure et de folie, celle des tranchées qui débutait en ce mois de novembre et pour de nombreuses années.

En effet lorsque le 1^{er} novembre la Turquie entre en guerre du côté des Empire Centraux, il y a plus de trois mois que le conflit a débuté. Plus personne n'est dupe, malgré la propagande, pour ne pas se douter qu'elle sera longue et cruelle. La stabilisation du front s'étend de la mer du Nord à la Suisse sur plus de 800 kilomètres. C'est le début de la guerre de position plus communément appelée, guerre des tranchées.



Le 3 décembre, Jean Brouquil,

fils de Jean Brouquil et de Marie Brouquil, soldat de IIème classe du 215ème Régiment d'Infanterie, meurt sous le feu ennemi à La Tête de Grimaude lors de l'attaque de la côte du même nom, en Alsace. Sa sépulture est la tombe n°286 de la nécropole Orbey « carrefour Duchesne ». Il était né à Labretronie le 17 juillet 1886, et en ce 3 décembre 1914, il allait avoir 28 ans.

Cette attaque est conduite par le Lieutenant-colonel du 215ème régiment disposant des 19ème et 20ème Compagnies et d'une section de mitrailleuses (Groupe du Capitaine FALGAS qui a remplacé le Commandant DUCHESNE tué la veille) et des 17ème et 24ème compagnies et du Groupe BOQUEL (21ème Compagnie et une section de mitrailleuses).

Préparé par le feu de l'artillerie, le mouvement se déclenche à 8 heures.

Le Groupe FALGAS se porte en avant, en partant de la clairière, par Compagnies accolées, la 19ème à gauche, et longe les bois de la Tête de Faux. En débouchant sur le Col du Collet, ces Compagnies subissent des pertes assez sérieuses, se portant en avant par bonds successifs et atteignant les réseaux de fils de fer des tranchées ennemies, elles sont arrêtées par des feux sur le flanc gauche venant du Collet, et par des feux de front.

Vers 16 heures 30, le brouillard s'étant levé et la nuit venant, ordre est donné au Groupe FALGAS de se retirer sur les lisières de la Tête de Faux et d'y tenir coûte que coûte et jusqu'à nouvel ordre. Le mouvement s'effectue très lentement avec de nouvelles pertes. A la nuit tombée, les 19ème et 20ème Compagnies sont relevées sur la lisière des bois par le 343ème RI. Les 19ème et 20ème Compagnies passent en 2ème ligne à la ferme Immerling.

A 8 heures également, le mouvement enveloppant des 17ème et 24ème Compagnies, préparé par les feux de l'artillerie, se déclenche par les pentes Sud et Sud-ouest de la Côte de Grimaude, dans des conditions aussi difficile que le précédent. La 17ème Compagnie tient la gauche du mouvement.

Quoique battu de face par les défenseurs de la crête, sur le flanc droit par un feu d'infanterie et en arrière par des pièces de gros calibre, le détachement gagne rapidement du terrain, arrive au sommet de la Côte de Grimaude, atteint les tranchées ennemies et franchit les réseaux de fil de fer.

A 8 heures 41, ces 2 Compagnies s'établissent dans les tranchées gagnées à la baïonnette. Le Capitaine de CHAUSSANDE de la 24ème Compagnie, commandant le détachement est grièvement blessé et est remplacé dans son commandement par le Lieutenant O'BYRNE, commandant la 17ème.

A 15 heures, devant l'intensité des feux venant de toutes parts et venant sur son flanc droit un mouvement débordant de l'ennemi, obéissant d'autre part à l'ordre reçu de se replier en cas de besoin sur les tranchées et les lisières de Immerling, le détachement se met lentement en retraite par échelon. Cette retraite se fait par la gauche en avant, se protégeant ainsi contre un mouvement enveloppant de l'ennemi. Le mouvement est effectué avec ordre et méthode, protégé par les feux de la Compagnie BOQUET et des sections de mitrailleuses.

A la nuit, la 17ème Compagnie reste aux avant-postes et la 24ème Compagnie vient à Immerling.

Vains efforts, vains sacrifices, devant l'inclémence du temps, devant les menaces d'une contre-attaque furieuse, le lieutenant O'BYRNE, la mort dans l'âme, reçut l'ordre de revenir sur ses positions de départ pour éviter des pertes inutiles à sa poignée de héros. Le 215ème n'avait pas réussi, il avait du moins sauvé l'honneur et montré tout ce dont il était capable.

L'attaque de la Tête de Faux coûtera au 215ème, 96 tués pour la plupart mariés et pères de famille.

<http://www.lemilitarial.com/mp/f/etudes/tarnais1418/tetedefaux.htm>

A peine deux semaines plus tard; juste avant Noël, un autre enfant du village Jean Roubineau, fils de Jean Roubineau et Jeanne Matha, soldat du 20ème Régiment d'Infanterie, meurt sous le feu ennemi le 20 décembre 1914 à Perthes les Hurlus dans la Marne. Sa sépulture est inconnue. Il était né à Lavergne le 21 avril 1879. En ce 20 décembre 1914, il allait avoir 35 ans. Il est le cinquième et dernier mort de notre



commune en cette année 1914, première année du conflit.

1915 sera également une année meurtrière pour notre village. Le premier mort de cette année ne verra pas le soir du 1er janvier. Il s'agit de Pierre Arnal dont on pourrait supposer qu'il était originaire de Casserusse ou de la Gaude ? Il était le fils de Pierre Arnal, fils de Jean Arnal et de Marie Carretier, soldat du 20ème Régiment d'Infanterie, meurt sous le feu ennemi le 1er janvier 1915 au « Hurlus » dans la Marne. Il était né à Bourgougnague le 22 juin 1883, et en ce 1er janvier, il a 31 ans. Le lieu de sa sépulture est inconnu. Peut-être est-il encore aux Hurlus ? Le village de Hurlus comptait 88 habitants en 1911. Pendant la Première Guerre Mondiale, le village fut anéanti. Il ne s'est plus jamais relevé, victime de cette guerre. Hurlus se trouve dans le nord-est du département de la Marne, entre Reims et Verdun, sur le carrefour des anciennes routes que reliaient Ville-Sur-Tourbes à Somme-Suippe et celle qui partait à Souain.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Hurlus_\(Marne\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hurlus_(Marne))

Le 14 février a lieu le début de l'opération franco-britannique des Dardanelles dans l'actuelle Turquie (échec le 18 mars).

Durant la même période, de février à mars a lieu l'offensive française en Champagne. Cette offensive cause la mort d'un de nos habitants. Alors que le même mois deux autres Bourgougnaguais passeront de vie à trépas, l'un sur le front de Belgique l'autre de ses blessures à Vichy.

Benoît Large, fils de Jean Large et de Jeanne Seaupe, soldat du 15ème Régiment d'Infanterie, meurt sous le feu ennemi le 7 mars 1915 à Souain dans la Marne au cours d'une bataille épuisante la bataille de Souain. Il était né à Lauzun le 1er

septembre 1887 et en ce 7 mars, il a 21 ans. Le lieu de sa sépulture est inconnu et on peut supposer qu'il repose à SOUAIN PERTHES LES HURLUS au lieudit "LA CROUEE" situé à la sortie Nord du village, en bordure de la D 977. En effet, on y trouve 9.034 tombes individuelles, 8 Ossuaires où reposent 21.688 corps de Français inconnus parmi lesquels beaucoup d'hommes de son régiment et peut-être lui par conséquent.

http://champagne1418.pagesperso-orange.fr/association/Associ/Bulletin_asmac.htm

Souain fut le théâtre de luttes difficile et les commandements y furent parfois absurdes et criminels. Des soldats en furent les victimes de la part de leurs propres chefs. Ce fut le cas des fusillés de Souain.

Trois jours après la mort de notre jeune concitoyen, le 10 mars 1915, au Moulin de Souain, la 21e compagnie du 336e RI, très éprouvée par les combats féroces de Perthes-les-Hurlus, reçoit l'ordre de tenter de nouveau de s'emparer des tranchées ennemies. Les soldats refusent de sortir.

Le général donne l'ordre de choisir un caporal et quatre soldats par section, et les fait se porter en plein jour, sous le feu ennemi, à 150 mètres vers l'avant, pour sectionner les barbelés. Les soldats tentent vainement d'exécuter cet ordre. Le soir, ils regagnent les tranchées françaises.

Le 10 mars 1915, leur compagnie est relevée, dirigée à Suippes, et aussitôt les caporaux Théophile Maupas, Louis Girard, Louis Lefoulon et Lucien Lechat, avec une trentaine de soldats, sont arrêtés et inculpés de refus d'obéissance devant l'ennemi. Le 16, la cour martiale, présidée par le colonel Marthenet, se réunit. Elle refuse d'entendre des témoins à décharge, des défenseurs sont injuriés.

Les soldats sont acquittés, mais les quatre caporaux, tous originaires de la Manche, sont



condamnés à mort. Malgré la demande de recours en grâce, le général Réveilhac « qui craignait de voir arriver la grâce » presse l'exécution ; ils sont fusillés le lendemain.

Par deux fois, en 1922 et 1926, les demandes de révision du procès sont repoussées. Le procès en révision s'ouvre le vendredi 2 mars 1934 et acquitte les quatre caporaux.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Souain-Perthes-lès-Hurlus>

Ce même 10 mars, c'est Alban Villard (Villars), fils de Jean Villars et Claire Seume, soldat du 160^{ème} Régiment d'Infanterie qui meurt sous le feu ennemi le 10 mars 1915 Zonnebeke sur le front de Belgique. Sa sépulture est inconnue. Il était né à Bourgougnague le 23 août 1893, et en ce 10 mars, il avait 22 ans. Il est mort à Zonnebeke, une commune néerlandophone de Belgique. Elle compte près de 12 000 habitants. Le village de Zonnebeke a été totalement détruit pendant la guerre. C'est sur son territoire qu'eut lieu la bataille de Passchendaele. L'architecte et urbaniste Huib Hoste a joué un rôle important dans la reconstruction du village : il a, entre autres, dessiné les plans de la nouvelle église Notre-Dame (première église moderne en Belgique).

La commune de Zonnebeke compte plusieurs cimetières britanniques parmi lesquels *Polygon Wood* et *Tyne Cot* (le plus grand cimetière militaire britannique sur le continent).

6 jours plus tard, le 16 mars, Antoine Lescombe, du 143^{ème} Régiment d'Infanterie, meurt à l'hôpital de Vichy des suites de ses blessures. Il était né à Lauzun le 1er septembre 1887 et en ce 16 mars, il a 27 ans. Le lieu de sa sépulture est inconnu.

A la fin de ce seul mois de mars, notre commune avait perdu trois de ses habitants les plus jeunes. A Vichy, ville thermale hors du front tous les hôtels étaient devenus des annexes hospitalières et toute la ville était devenue un immense hôpital.

Le 22 avril a lieu le premier combat faisant emploi du gaz par les Allemands à Ypres. Cette arme, première arme chimique jamais utilisée sera responsable de la mort de dizaines de milliers de poilus parfois plusieurs années après la fin de la guerre.



En mai et juin se déroule l'offensive française en Artois.

Les opérations de mai et juin, en Artois, ont eu pour but primordial, tout en recherchant sur un point sensible la rupture du front adverse, de venir en aide aux alliés russes en retenant devant les troupes françaises le plus possible de forces allemandes; en même temps elles devaient assurer à l'Armée italienne la sécurité nécessaire dans la période délicate de sa mobilisation et de sa concentration.

<http://chtimiste.com/batailles1418/1915artois1.htm>

Le 5 mai, notre concitoyen Jean Landé, 8^{ème} Régiment d'Infanterie, meurt de maladie à l'hôpital de Verdun. Il était né à Villeneuve-sur-Lot le 10 octobre 1880, et en ce 5 mai, il a 34 ans. Le lieu de sa sépulture est la tombe n°2388 de la Nécropole de faubourg Pavé à Verdun. Aujourd'hui, Le cimetière du Faubourg Pavé est une des 19 nécropoles nationales de la bataille de Verdun. 5.095 corps y sont inhumés. Ce cimetière possède également « le carré des 7 Inconnus », rappelant ainsi la cérémonie du choix du Soldat Inconnu du 10 novembre 1920.
<http://www.tourisme-verdun.fr/cimetiere-militaire-du-faubourg-pave.php>

En septembre et octobre se déroule l'offensive franco-anglaise en Champagne et à nouveau en Artois dans le but de reprendre la main.

Quelques jours avant cette offensive, Le 19 septembre 1915, Jean Boule, fils de Antoine Boule et de Marie Serres, soldat du 7^{ème} Régiment d'Infanterie, meurt sous le feu ennemi à la Harazée dans la Marne. Il était né à Bourgougnague en février 1891, et en ce 1er janvier, il a 24 ans. La Harazée se trouve sur la commune de Vienne-le-Château, en Argonne (Marne).



De très nombreux combats y ont eu lieu. Sur le site existe actuellement le cimetière national de La Harazée, avec l'ossuaire, il rassemble 1.672 corps de soldats morts dans les combats du Bois-de-la-Gruerie et de la Harazée pendant la bataille de l'Argonne parmi lesquels, peut-être, celui de Jean.

http://www.genealogie22.com/guerre-14-18/index.php/La_Harazée

Le 29 à octobre, le gouvernement Viviani démissionne et c'est Aristide Briand qui lui succède dès le 30 octobre.

Nous nous arrêtons au 11 novembre 1915. Il y a déjà plus d'un an que la guerre a débuté, et Bourgougnague compte déjà 11 habitants sur le compte de victimes de cette sale guerre. Le compte hélas ne s'arrêtera pas là. Nous nous retrouverons pour la période du 11 novembre 1915 au 11 novembre 1916 dans le prochain bulletin municipal.

Giovanni "fogo" MASUTTI

Originaire de Canéva dans le Frioul italien, Masutti est l'une des figures de l'immigration italienne qui a marqué significativement notre Sud-ouest. Formé en Italie à la décoration des monuments, cet artiste a pratiqué la peinture, le trompe l'œil, la sculpture, la terre cuite...Il a vécu dans la région de Marmande dans les années 1930-1950.

Son installation s'explique par la présence d'une importante communauté italienne qu'il a beaucoup fréquentée et la possibilité de travailler sur place. Sa vie, et son œuvre à la fois riche et variée, est aujourd'hui redécouverte tant en France qu'en Italie.

Il est surtout connu pour avoir décoré plusieurs dizaines d'églises en Lot et Garonne et dans le sud Gironde, manifestant une technique accomplie.

On découvre aussi qu'il est intervenu dans des lieux publics et a peint pour des particuliers, majoritairement italiens, des décors muraux, des portraits, des natures mortes des paysages ou des scènes de chasses qui révèlent les facettes méconnues d'un talent polymorphe.

Jean (Giovanni en Italie) Masutti a travaillé dans notre église Notre-Dame de Bourgougnague de 1937 à 1938. Dans le chœur en hémicycle voûté en cul-de-four, Masutti a peint une toile marouflée circulaire représentant sainte Bernadette. L'intrados de l'arcade est peint par lui en faux marbre.

Il a peint la voute de la travée courte en bleu, délimitée par une frise géométrique

rouge ,et le cul-de-four est décoré par lui d'une scène céleste sur fond azur avec quatre rangées d'étoiles dorées .dans la partie centrale Dieu le Père émerge des nuées ,la main gauche posée sur le globe ,l'autre bénissant, encadré par cinq anges. Un soleil rayonnant qui symbolise le Saint -Esprit domine l'ensemble.

Il a exécuté au pochoir les motifs qui ornent la surface murale située entre les neuf arcades aveugles.

Au-dessus de l'autel de la chapelle de la vierge une statue de Notre-Dame de Lourdes occupe la niche décorée en plâtre blanc imitant la pierre .Il a couvert la partie basse de carrés et de rectangles alternés et la partie centrale de croix stylisées sur un fond bleu. Tout autour il a peint une guirlande de roses jaunes reliées entre elles par un feuillage.

On peut apprécier ses œuvres dans les églises alentours : Seyches, Duras, Dieulivol, Baleysagues, ont été décorées entièrement ; Beffery, Gontaud de Nogaret, Mauvezin et Castelnau sur Gupie ont été décorées que partiellement.

Par contre, on connaît moins bien les décors muraux qu'il a réalisés dans les habitations ou les lieux publics parce qu'ils ont pratiquement tous disparus.

Son activité artistique sculpturale a été très importante à Canéva ou il est revenu pour finir sa vie en 1963.

Véronique MARBOUTIN



GIOVANNI "FOGO" MASUTTI

INFORMATIONS MAIRIE

Horaires, coordonnées :

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie sont :

Mardi et Vendredi : 8h15-17h00
(journée continue)

Téléphone : 05 53 94 16 50 (répondeur)

Adresse e-mail :
mairie.bourgougnague@wanadoo.fr

Vos droits et démarches :

Site internet : www.service-public.fr

Pour demander une **Carte Nationale d'Identité**, vous devez vous rendre en personne à la mairie de votre domicile avec **2 photographies d'identité, un justificatif de domicile, votre ancienne carte d'identité** et suivant votre situation (première demande ou utilisation du nom de l'époux, ...) des documents supplémentaires seront à présenter : acte de naissance, livret de famille (et/ou de vos parents), etc.

Les passeports se font désormais, à la mairie de MIRAMONT DE GUYENNE, tél.: 05.53.93.20.52

Rappel : recensement militaire

Il est obligatoire à 16 ans révolus.
Les adolescents doivent s'inscrire à la Mairie le mois de leur anniversaire (à produire : carte d'identité, livret de famille des parents, justificatif de domicile).

AGENDA DE LA COMMUNE

Animations 2016

23 janvier : spectacle Lo Vilatge

1er mai : Randonnée équestre et pédestre

16 avril à 20h30 : Burgondiale de Printemps avec un spectacle de 70 mn, d'un duo comique : les frères Ribouillot.

30 avril au 16 mai : Biennales de peintures dans l'église de St Laurent :

18 juin : Journée de l'Élevage à la MFR

25 juin : Feu de la Saint Jean

24 septembre : Burgondiale d'automne avec un spectacle musical à l'église de St Laurent .

Etat Civil 2015

Naissances d'enfants (hors commune) :



- Sarah ZIEGLER,
le 21 mai



-Élio RIGAUD, le 28 octobre



- Romain NAVARRO,
le 28 novembre



Décès et transcription :

- Yves Marie LE MOIGNE le 15 janvier 2015

- Adrienne FAVIER épouse BONNAVAL le 28 Juillet 2015

- Marie-Thérèse CRENN veuve RANNOU le 27 août 2015

- Eliette BRU veuve AUDEVARD le 1er Novembre 2015

Populations légales :

en vigueur du 1er janvier 2016
(données INSEE)

Population municipale : 260

Population totale : 309

SALLE DES FETES et HALLE de BOURGOUGNAGUE

Tarifs de location de la Salle des Fêtes et de la Halle

- **Pour les personnes habitant sur la Commune**, sur présentation d'un justificatif de domicile :

- ◆ Location période été (sans chauffage) :
Salle des fêtes uniquement : 50 €
Salle des fêtes + Halle : 70 €
- ◆ Location période hiver (avec chauffage) : 70 €
Si utilisation en plus de la Halle sans chauffage : 90€
- + Caution : 100 €



- **Pour les personnes habitant en dehors** de la Commune :

- ◆ Location période été (sans chauffage) :
Salle des fêtes uniquement : 120 €
Salle des fêtes + Halle : 140 €
- ◆ Location période hiver (avec chauffage) : 150 €
Si utilisation en plus de la Halle sans chauffage : 170€
- + Caution : 300 €



LA HALLE

La réservation de la salle des fêtes engage la signature d'une convention, la production d'une police d'assurance (à récupérer gratuitement auprès de votre assurance d'habitation), et la remise à la mairie de deux chèques : un du montant de la location et l'autre du montant de la caution.

DON DE SANG

ASSOCIATION des donneurs de sang du Miramontais - Lauzunais – Seychois

Date des collectes pour 2016

(se font à la salle Victor Hugo à Miramont de Guyenne)

- Mercredi 3 Février : 15h à 18h30
- Lundi 4 Avril : 8h30 à 12h30
- Lundi 6 Juin : 8h30 à 12h30
- Lundi 8 Août : 8h30 à 12h30
- Mercredi 5 Octobre : 15h à 18h30
- Lundi 12 Décembre : 8h30 à 12h30

Conditions pour être donneurs de sang

- avoir entre 18 et 70 ans (entre 18 et 65 ans pour un don de plasma ou de plaquettes)
- peser au moins 50 kg
- être reconnu apte au don par le médecin de prélèvement
- avoir un taux d'hémoglobine suffisant (test fait sur le site en cas de 1er don)
- ne pas avoir pris d'antibiotique 7 jours avant le don
- attendre 14 jours après un épisode infectieux
- attendre 7 jours après un soin dentaire (1 jour pour une carie)
- attendre 4 mois après avoir été dans certains pays (surtout ceux touchés par le paludisme)
- NE PAS ÊTRE A JEUN

Bilan 2015 (manque la collecte de décembre)

406 personnes qui se sont présentées ; 380 poches de récoltées (donc 26 personnes dont le don a été refusé pour raison médicale)

TELEALARME

Les personnes qui ont une perte d'autonomie comme les personnes âgées, handicapées ou isolées, ont à leur disposition un service d'assistance, plus communément dénommé «Téléalarme », qui leur permet de rester chez elles et de conserver une certaine autonomie tout en étant sécurisées. Grâce à cet outil, elles peuvent être secourues ou assistées 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

En effet, la téléalarme est une centrale d'écoute téléphonique qui a pour fonction de donner facilement l'alerte et d'être assisté en cas de problème, comme par exemple après une chute, un malaise, une crise d'angoisse ou une agression. Elle est composée de deux parties complémentaires. Elle comprend un premier boîtier que l'on fixe au niveau du téléphone et d'un second boîtier que l'on porte autour du cou tel un pendentif ou un médaillon ou alors autour du poignet tel un bracelet.

Selon ses ressources, il est possible d'obtenir une aide financière.

Il suffit d'adresser une demande :

- au Conseil Général du département,
- au Centre communal d'action sociale,
- ou quelquefois à sa mutuelle complémentaire.

Ces aides varient en fonction des communes et des départements.

Pour plus de renseignements :

PRÉSENCE VERTE GUIENNE

1, rue Tapie - BP70039

47002 Agen cedex

Tél. : 05 53 67 78 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Aménagements paysagers

Le parking créé sous l'espace public est enfin fait. Il permet de garer une quinzaine de véhicules, ce qui sera appréciable lors des manifestations culturelles, mais aussi pour les offices religieux.



L'entreprise MOURS à quant à elle terminé l'aménagement ornemental du jardin d'Hilaria afin de rendre le cadre plus sympathique et verdoyant.



Une rocaille qui se transforme en théâtre de verdure, à même été créée pouvant servir de banc naturel.

LISTE DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Association NOM	Président(e) Nom, Prénom	Adresse	N° Téléphone Portable	Messagerie
« LES HEURES D'ARGENT » Club du 3 ^{ème} âge	Mme Jeanine ALBIGET	« Le bourg » 47410 Bourgognague	05 53 94 15 20	
Membres du bureau : Vice-Présidente : Mme Paulette GONTHIER - Secrétaire : Mme Paulette PLEPTS, Vice-Secrétaire : M. Régis MERCIER - Trésorière : Mme Jacqueline GOULARD, Vice trésorière : Mme Lucile PRUNET				
« LO VILATGE » Comité des fêtes	M. Dimitri JEGU	« Grand Marel » 47410 Bourgognague	07 84 18 21 43	jegu.dim@gmail.com
Membres du bureau : Vice-Président : M. Vincent MARBOUTIN - Secrétaire : M. Yann SOULARD, Vice-Secrétaire : Mélanie DUPOUX - Trésorière : Sandra MONCHANY, Vice trésorière : Gaëlle MIOSEC				
« LES AMIS DU PATRIMOINE »	Mme Françoise CAVAILLÉ	« Grand Vergne » 47410 Bourgognague	05 53 94 11 49	
Membres du bureau : - Secrétaire : Mme Sandrine JABOUINA - Trésorière : Mme Chrystelle PUJOL				
SOCIÉTÉ DE CHASSE	M. Alain MARBOUTIN	« Pech Manieu » 47410 Bourgognague	05 53 94 16 14	
Membre du bureau : Vice-Président : M. Eric LABAYSSE - Secrétaire : M. Fabien DALON - Trésorier : M. Guy GOUASQUET				
CIE ARCHERS INVINCIBLES	M. Patrice	« Iffour »	06 88 73 75 60	petitjean.agnac@orange.fr
Membres du bureau : Vice-Président : M. Olivier GERAL - Secrétaire : M. Laurent RANOUX - Vice-Secrétaire : M. Philippe EMERIT - Trésorière : M. Frédéric VIDAL				
« Pour Freyja et tous les Autres »	Mlle Léa LAFFORET	« Le Bourg » 47410 Bourgognague	06 59 20 82 46	asso.freyja@gmail.com
Membres du bureau : Vice-Président : Mlle Aurore Lafforet - Secrétaire : Mlle Mariette Delmas - Trésorier: Mr Axel Enault-Chautard				



© Imprimé à Bourgognague, avril 2016
Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.